

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 BIS

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :

- (1) Pouvoir organisateur Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant wallon (C.P.F.B.) - Enseignement libre de promotion sociale - asbl
- ~~(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française~~(2)

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : C.P.F.B.
 adresse complète : rue des Wallons, 6
 1348 Louvain-la-Neuve
 n° de matricule : 2.308.004
 n° de téléphone : 010/47 82 49

Date et signature du chef d'établissement de la C.F. ou du représentant du P.O. subventionné : (1)(2)

[Signature]
 le 2 octobre 1995.

2. Transmis en date du :18/10/95..... (3) par le réseau :

- ~~(1) Communauté française~~
- ~~(1) Provincial et communal~~
- (1) Libre confessionnel
- ~~(1) Libre non confessionnel~~

3. Intitulé de l'unité de formation

Code (4)	98 81 00 U 76 51
----------	------------------

"A l'écoute des jeunes enfants : formation continuée pour les enseignants et collaborateurs"

- 4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n°1 de 1 page
- 5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page
- 6. Classement de l'unité de formation :
 - ~~(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)~~
 - ~~degré : inférieur (1) supérieur (1)~~
 - (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court :pédagogique..... (2)
 - ~~(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)~~
- 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement repris en annexe n°3 de 1 page
- 8. Programme de (des) cours repris en annexe n°4 de 2 pages
- 9. Fixation des capacités terminales repris en annexe n°5 de 1 page
- 10. Chargé de cours : repris en annexe n°6 de 1 page

(1) Biffer les mentions inutiles
 (2) A compléter
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent
 (4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4)
988100 U3651

Horaire minimum

Dénomination des cours (2)	Classement des cours (5)	Code U (6)	Nombre de périodes (7)
Méthodologie d'écoute des jeunes enfants	C.T.	F	30
Part d'autonomie		P	10
TOTAL DES PÉRIODES			40

✓

12. Réservé au Service d'inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)) :

avis différé N. annexe

J. DUEZ
27-10-1995

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD~~ (1) *Accord provisoire*

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

OBSERVATIONS
RENCONTREES

Date : 06 NOV. 1995

Signature : *J. DUEZ*
Adm. pédagogique /f.

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
 (2) A compléter
 (4) Réservé à l'Administration
 (5) Soit CG, CS, CT, CIPP, PP ou CPPM
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
 (7) 1 période = 50 minutes

Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7, paragraphes 1 et 2 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à développer chez les professionnels de la petite enfance - en particulier chez les enseignants - l'écoute de l'enfant et de ses proches afin de mieux comprendre et gérer ensemble des situations et des problèmes courants.

Elle s'inspire de l'approche de Françoise Dolto qui, par cette écoute, voulait reconnaître l'enfant et prévenir pour lui des difficultés plus sérieuses.

Capacités préalables requises

Comprendre un article extrait d'une revue d'enseignants relatif à la petite enfance, en réaliser une synthèse écrite et un commentaire.

Titres pouvant en tenir lieu

- a. Attestation d'occupation dans la fonction de puéricultrice, de personnel auxiliaire d'éducation ou de personnel directeur ou enseignant dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française;
- b. Certificat, diplôme ou brevet nécessaire à la constitution d'un titre prévu pour l'accès à une fonction d'enseignant ou du personnel d'auxiliaire d'éducation dans l'enseignement fondamental;

Recommandations particulières pour la constitution de groupes ou le regroupement

Néant.

Programme des cours

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- de prendre davantage conscience des difficultés et impasses engendrées par le manque d'écoute à partir de situations concrètes de la vie quotidienne avec les enfants;
- d'acquérir les capacités d'écoute de l'enfant et de ses proches;
- d'identifier les préoccupations, obstacles, angoisses et idéaux liés aux fonctions d'éducation et d'enseignement;
- de trouver des réponses personnelles pour faire face aux problèmes journaliers rencontrés dans son rôle d'éducateur et d'enseignant.

Les domaines suivants seront étudiés	A titre d'exemple, les questions suivantes seront abordées
ECOUTE DE L'ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant de 3 à 6 ans, qui est-il ? - Quelles sont les grandes étapes de son développement ? - Comment communiquer avec l'enfant ? - Comment s'occuper d'un enfant et gérer à la fois un groupe? - Comment gérer des difficultés courantes de comportement : agressivité, opposition, provocation, instabilité, colères, isolement, etc.?
ECOUTE DE SOI	<ul style="list-style-type: none"> - Comment faire la part des choses entre son identité d'homme, de femme, de parent et son identité de professionnel de la petite enfance? - Comment se faire confiance et affirmer ses compétences ? - Comment faire raisonner tout en étant capable de gérer les échos de sa propre histoire d'enfance ? - Comment gérer la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle ? - Comment écouter dans le stress ? - Comment échapper aux pièges de l'autoritarisme, de l'efficacité immédiate, de la peur, du risque de la négativité ? - Comment stimuler un renouveau du plaisir d'enseigner et le partager ? - Quelles valorisations attendre de son travail d'enseignant ?

ECOUTE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'ENFANT

- Quel rôle, quelles limites, l'école doit-elle tenir dans l'éducation de l'enfant ?
- Perception de l'école par les parents : gardiennage ? axée sur les apprentissages ? école de la vie ?
- Perception de l'enseignant par les parents
- Quelques caractéristiques fondamentales des milieux culturels rencontrés en Belgique et de leur influence sur l'éducation
- Comment situer les parents et les proches de l'enfant dans l'action de l'école ?
- Comment parler des problèmes de l'enfant aux parents en sa présence ?

Fixation des capacités terminales

Pour réussir cette unité de formation, l'apprenant doit prouver qu'il est capable :

- d'exposer de manière synthétique une situation-problème survenue dans sa pratique professionnelle ou présentée au cours;
- d'y relever au moins deux éléments dans chacun des domaines suivants : l'écoute de l'enfant, l'écoute de soi et l'écoute de l'environnement. Ces éléments devront permettre de mieux comprendre la situation en question;
- de décrire le comportement qu'il se propose de mettre en oeuvre, dans un souci du mieux-être de l'enfant.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la capacité de l'étudiant à structurer les différents éléments nécessaires à la recherche et à la mise en oeuvre d'une solution adaptée à la situation proposée.

Profil des chargés de cours

Enseignant ou expert.

L'expert devra prouver une formation dans le domaine de l'écoute et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la petite enfance.